



### SOMMAIRE

#### → ADDICTOLOGIE

- **Plus Belle la Nuit**  
Un exemple d'action :  
Espaces de consommations et trajectoires d'alcoolisations des usagers des lieux festifs commerciaux à Marseille

#### → TABACOLOGIE

- **Rapport et avis d'experts sur l'e-cigarette**  
Les 28 recommandations spécifiques

#### → À VOIR

#### → LIRE UTILE

#### → ACTUALITÉ

- **un nouveau président élu au conseil d'administration de l'OFDT**

#### → AGENDA

**L**e printemps représente pour le Respadd une période riche en événements. Cette année encore, nous avons organisé trois événements en quelques semaines : une conférence régionale « l'infirmier(ère) face aux addictions » à Rennes le 21 mai, un colloque dans le cadre la Journée mondiale sans tabac le 28 mai au Ministère de la santé et enfin les 18<sup>es</sup> Rencontres du Respadd le 20 juin à Paris sur les « Consommations à risques à l'adolescence ». Ces journées ont permis à de nombreux professionnels d'horizons divers de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques et de partager leurs expériences.

Vous pourrez retrouver les actes de ces trois journées sur : [www.respadd.org](http://www.respadd.org).

La question de la consommation de produits psycho-actifs et des addictions comportementales chez les jeunes fait l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics et des acteurs de santé et de prévention. De récents travaux confirment que c'est pendant cette période que peuvent se mettre en place des consommations susceptibles de perdurer, au-delà de la découverte et de l'expérimentation des produits. À ce titre, les alcoolisations massives à l'adolescence sont un facteur de risque important de développement d'une alcoolodépendance à l'âge adulte.

Alcool, tabac et cannabis demeurent les substances les



© ehrenberg-bilder - Fotolia.com

plus expérimentées. Pour le tabac, son usage quotidien encore marginal en 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> (moins de 2 %) passe à 7 % et 16 % respectivement pour les collégiens de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Il atteint 31,5 % à 17 ans. Un des axes de recherche du Respadd porte justement sur cette question du tabagisme des jeunes, en partenariat étroit avec la Fédération addiction qui nous avons organisé une partie de la conférence Journée mondiale sans tabac 2013. Sur cette thématique, saluons également les outils développés par Marie-Ange Testelin et son équipe d'Éclat-Graa que sont les films de prévention « Entre mes doigts » ([www.entremesdoigts.com](http://www.entremesdoigts.com)) et « Clopogencyl ».

La place de la prévention des conduites addictives à l'adolescence, de leur repérage par l'utilisation d'outils validés comme le questionnaire *Dep-Ado* par des professionnels formés et de leur prise en charge dans des lieux dédiés, doit figurer comme un des enjeux prioritaires pour les prochaines années. Les professionnels intervenant auprès des jeunes (acteurs du médio-social et du monde socio-éducatif, professionnels de santé...) sont concernés, chacun selon ses missions. Ils doivent s'accorder sur la nécessité d'une stratégie basée sur la concertation, la coordination et la complémentarité.

Anne Borgne,  
Présidente du Respadd

**→ QUELQUES INFOS POUR MIEUX FAIRE LA FÊTE**

Paris : FÊTEZ CLAIRS, février 2013, 2 p.  
L'association parisienne *Fêtez Clairs* vient d'éditer une nouvelle brochure sur les risques en milieu festif : les effets de la consommation d'ecstasy, les mélanges cocaïne/ecstasy, le snif et le lien entre les prises de produit et les risques liés à la sexualité.

[http://www.fetez-clairs.org/fileadmin/fetez-clairs\\_2.0/media/Fetez\\_Clairs\\_-\\_Flyer\\_info\\_pour\\_mieux\\_faire\\_la\\_fete.pdf](http://www.fetez-clairs.org/fileadmin/fetez-clairs_2.0/media/Fetez_Clairs_-_Flyer_info_pour_mieux_faire_la_fete.pdf)



**→ INTERVENIR EN MILIEU FESTIF : 8 PAGES POUR CONNAÎTRE ET DIFFUSER LES PRATIQUES**

FÉDÉRATION ADDICTION  
La Fédération addiction publie un « 8 pages » sur les cadres et pratiques de l'intervention en milieu festif. De l'établissement du diagnostic à l'évaluation, en passant par la formation, l'importance des partenariats et les modalités d'intervention in situ,

ce document se veut pédagogique et complet. Il aborde aussi bien les fonctions sociales de la fête et la nécessité de les respecter, que l'éthique d'intervention, les outils et le point de vue historique. Il a été pensé et rédigé par un groupe de 10 professionnels, représentant 9 collectifs qui interviennent partout en France.

<http://www.federationaddiction.fr/intervenir-en-milieu-festif-8-pages-pour-connaître-et-diffuser-les-pratiques/#more-9666>



**→ BULLETIN DE SANTÉ PUBLIQUE : SPÉCIAL BOISSONS ÉNERGISANTES (Canada)**

ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (ASPQ). Bulletin de santé publique, volume 36, n° 1, avril 2013, 6 p. Préoccupée par l'ampleur du phénomène depuis plusieurs années l'Association pour la santé publique du Québec propose différentes approches contribuant à la réduction des risques et des méfaits associés à la consommation des boissons énergisantes.

[http://www.aspq.org/uploads/pdf/516433588ca94web-bsp\\_avril\\_2013-special\\_be-3.pdf](http://www.aspq.org/uploads/pdf/516433588ca94web-bsp_avril_2013-special_be-3.pdf)

**→ CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS**

FÉDÉRATION ADDICTION, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ, MISSION INTERMINISTÉRIELLE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE. Paris : Fédération addiction, 5 p. Support d'échange et de réflexion, cette plaquette a pour objectif de favoriser les liens entre les professionnels et ainsi faciliter les passerelles dans l'accompagnement du jeune pour une meilleure prise en compte de la question des addictions.

<http://www.federationaddiction.fr/jeunes-et-addictions-comment-les-adultes-travaillent-ensemble/>



**→ PLUS BELLE LA NUIT**



*Plus belle la nuit* réunit à la fois des professionnels et des bénévoles qualifiés et concernés par les enjeux actuels de la fête et de la promotion de la santé... Étudiants ou diplômés en sciences humaines et sociales, en santé, en arts, en culture et issus d'autres horizons ! Devenez bénévoles *Plus belle la nuit*. Contactez-nous pour plus d'informations.

**→ LES INTERVENTIONS**

Plusieurs valeurs motivent ce projet. Il s'agit de délivrer une information claire, objective, noble et adaptée aux besoins de chacun, sans jugement et confidentielle, sans dramatisation ou prosélytisme. L'originalité de ce projet tient à la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la fête : clients, organisateurs d'événements, responsables d'établissements, élus...

*Plus belle la nuit* investit salles de concerts, bars, discothèques, festivals et fêtes de quartiers mais aussi places, plages et rues de Marseille.

Ses stands, espaces de repos et de convivialité existent grâce à l'ANPAA 13, Avenir Santé, Le Tipi, Voiture & co (...).

**→ PLUS BELLE LA NUIT ?**

Parce que la fête est un plaisir et avec "Marseille Provence Capitale Européenne de la culture en 2013", *Plus belle la nuit* a pour objectif de vous donner les moyens de passer une meilleure soirée !

L'enjeu de ce projet porté par les institutions publiques et les principales associations de prévention et de réduction des risques marseillaises est de développer les conditions d'une offre festive de meilleure qualité !

Ces acteurs se mobilisent pour mettre à votre disposition du matériel de prévention (bouchons d'oreilles, préservatifs, éthylotests...), de réduction des risques (*roule ta paille...*), de la documentation. De plus des intervenants seront présents sur les lieux festifs marseillais incontournables.

**→ POUR UNE FÊTE DE MEILLEURE QUALITÉ ?**

Ce projet de partenariat est animé par le Bus 31/32, association dont l'origine remonte aux années 1990, période où l'épidémie du VIH frappait durement. Vingt ans plus tard, soutenue par de nombreuses institutions, nos actions se sont diversifiées face aux nouveaux besoins : la réduction des risques s'étend plus largement aux usages de drogues récréatifs.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT**

**Bus 31/32**  
Yann Granger  
& Nicolas Matenot  
Tél. : 04 95 04 56 06  
06 98 24 31 32  
4 avenue Rostand  
13003 Marseille  
info@plusbellelanuit.org  
www.plusbellelanuit.org  
Page facebook : plus belle la nuit



© Tristan Bonnemain



**→ TABAGISME ET ARRÊT DU TABAC EN 2012 : BILAN DE L'ANNÉE 2012**

Saint Denis La Plaine : Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanie (ODFT), 2013, 6 p.

L'ODFT propose pour la 9<sup>e</sup> fois le bilan annuel des tableaux de bord tabac de l'année écoulée. Ils donnent une vue synthétique de l'évolution récente des principaux indicateurs liés aux ventes de tabac, à la prise en charge des fumeurs et aux actions de prévention et d'information. En 2012, on a pu observer une baisse sensible des ventes de tabac et de cigarettes, la plus forte depuis 2005, tandis

que les ventes de traitements pour l'arrêt du tabac ont augmenté par rapport à 2011. Par ailleurs, davantage de nouveaux patients ont été accueillis dans les consultations de tabacologie, avec un délai moyen d'attente de 15 jours resté stable.  
[http://www.ofdt.fr/ofdt/fr/tt\\_12bil.pdf](http://www.ofdt.fr/ofdt/fr/tt_12bil.pdf)

**→ LE TRAITEMENT DE LA DÉPENDANCE AU TABAC : GUIDE PRATIQUE**

YVES MARTINET, ABRAHAM BOHADANA, NATHALIE WIRTH, ANNA SPINOSA  
Editeur : Masson  
116 pages

Une meilleure connaissance des risques sanitaires liés à la consommation de cigarettes, les augmentations de leur prix et l'interdiction de fumer dans les lieux publics sont devenues des

facteurs qui poussent le patient à décider d'entreprendre un sevrage tabagique et à solliciter l'aide de son médecin pour cesser de fumer. Le médecin doit alors s'informer et se former car le traitement de la dépendance au tabac évolue rapidement et, même s'il reste d'efficacité insuffisante, il représente la mesure de santé publique ayant l'un des meilleurs rapports qualité/coût/efficacité. Pour ces raisons, cet ouvrage pratique et clinique précise au médecin les lignes principales d'un plan de mesures et rappelle les moyens thérapeutiques à sa disposition pour soutenir et accompagner son patient dans sa démarche en augmentant ses chances de réussite.

**→ LA DÉPENDANCE AUX JEUX VIDÉO ET À L'INTERNET**

LUCIA ROMO, STÉPHANIE BIOULAC, GRÉGORY MICHEL, LAURENCE KERN  
224 pages  
Editeur : Dunod

On estime à environ 10 % les utilisateurs de jeux vidéo en situation de perte de contrôle, c'est-à-dire "addicts" à cette activité. Comment en sont-ils arrivés là ? Quelles sont les motivations à jouer ? Quels bénéfices peut-on y trouver ? Quels sont les risques encourus au jeu excessif ? Comment évaluer le degré de dépendance ?

Comment peut-on aider à se libérer de ce problème ? L'ouvrage répond à ces questions et présente un programme complet de prise en charge de la "cyberdépendance". Il se conclut sur un carnet pratique.

**→ RAPPORT ET AVIS D'EXPERTS SUR L'E-CIGARETTE MAI 2013**

AVEC LE SOUTIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ  
RAPPORT COORDONNÉ PAR LE PR BERTRAND DAUTZENBERG

Rapport disponible en téléchargement sur le site de l'Office français de prévention du tabagisme : [www.ofta-asso.fr](http://www.ofta-asso.fr)  
Les recommandations n'ayant pas fait l'objet d'un consensus des 9 experts sont présentées avec le score mais toutes ont été validées par au moins 7 des 9 experts.

**→ LA CIGARETTE ÉLECTRONIQUE OU E-CIGARETTE**

L'e-cigarette est un nouveau produit dont l'utilisation a récemment progressé de façon exponentielle.

Selon la dernière estimation de l'Eurobaromètre disponible (mai 2012), 6 % des Français (environ 3 millions) déclaraient l'avoir essayée et 1 % (environ 500 000) l'utilisaient régulièrement. (7/9)

Si les connaissances progressent rapidement sur le produit, il reste beaucoup de points d'incertitudes ; cependant on ne peut attendre des données scientifiques établies pour commencer à proposer des recommandations.

**→ LES CARACTÉRISTIQUES DES E-LIQUIDES ET DES E-CIGARETTES**

Les e-liquides contiennent et libèrent d'autres produits potentiellement irritants et/ou classés comme toxiques, mais en quantité le plus souvent moindre que la fumée du tabac. Les e-liquides contiennent ou non de la nicotine.

Contrairement à la cigarette, l'e-cigarette ne libère ni monoxyde de carbone (CO), ni particules solides, ni quantité significative de cancérogènes.

Selon les données scientifiques disponibles en mai 2013, les effets irritants et/ou toxiques des composants de l'e-cigarette sont bien moindres que ceux liés à la fumée du tabac.

Les e-cigarettes – actuellement produits de consommation courante – ne font pas l'objet de réglementations spécifiques sur les contrôles qualité, les

circuits de distribution, la vente aux mineurs, la publicité et l'utilisation dans tous les espaces.

Elles n'ont à respecter que les règles des normes européennes (marquage CE) et du commerce (DGCCRF) et l'interdiction de la publicité indirecte pour les produits du tabac.

**→ LES BÉNÉFICES ET LES RISQUES DE L'E-CIGARETTE**

Chez le fumeur dépendant au tabac, le remplacement du tabac par l'e-cigarette devrait en théorie contribuer à une réduction des risques et des dommages.

Dans l'état actuel des connaissances, la vitesse d'apparition de la nicotine dans le sang obtenue avec l'e-cigarette est intermédiaire entre celle obtenue avec des cigarettes de tabac et celle obtenue avec les substituts nicotiniques oraux actuellement disponibles.

Le taux plasmatique de nicotine obtenu avec une e-cigarette est variable, fonction du contenu réel en nicotine (parfois différent du contenu annoncé), du type d'e-cigarette et de la façon de l'utiliser, mais est susceptible d'apporter au fumeur dépendant la nicotine qui lui est nécessaire.

Il est en pratique impossible de faire visuellement la différence entre les e-cigarettes utilisant du e-liquide avec nicotine ou sans nicotine car leur aspect est identique et leur utilisation simule dans les deux cas l'acte de fumer.

Dans les lieux où il est interdit de fumer, l'e-cigarette, même sans nicotine, pourrait constituer une incitation à fumer. (8/9) ■

## → LES 28 RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES



**1]** Les experts recommandent de ne pas interdire en France l'utilisation de l'e-cigarette, avec ou sans nicotine.

**2]** Les experts recommandent que l'accès des fumeurs aux e-cigarettes ne soit pas freiné, car au vu des données actuelles elles semblent réduire les dommages lorsqu'elles remplacent la cigarette.

**3]** Les experts recommandent de mettre en œuvre des mesures pour éviter toute promotion et toute facilitation de l'accès de l'e-cigarette aux mineurs et aux sujets n'ayant jamais fumé.

**4]** Les experts recommandent de réglementer l'e-cigarette : le produit, sa distribution et son utilisation.

**5]** Les experts recommandent que cette réglementation spécifique soit globale, prenant en compte de façon cohérente tous les aspects de l'e-cigarette.

**6]** Les experts prennent acte que les produits qui répondraient aux procédures standard conduisant à l'obtention d'une Autorisation de mise sur le marché (AMM) auraient un statut de médicament ; aussi ces e-liquides et e-cigarettes avec AMM devraient alors être vendus exclusivement en pharmacie.

**7]** Les experts recommandent que la vente en pharmacie des e-cigarettes qui auraient obtenu le statut de médicament n'exclut pas la vente des e-cigarettes et e-liquides n'ayant pas ce statut, dans d'autres points de vente hors les pharmacies.

**8]** Les experts recommandent que la France demande l'abrogation de l'article 18 du projet de directive européenne sur les produits du tabac si cet article impose obligatoirement la réglementation pharmaceutique pour les e-liquides à partir de 4 mg/l nicotine. Il est en effet contradictoire de proposer une réglementation spécifique des e-cigarettes et autres produits hors tabac et médicament contenant de la nicotine et de fixer des taux si bas qu'ils ne correspondent à aucune e-cigarette existante.

**9]** Les experts recommandent que, dans l'esprit de ce qui a été fait par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) en 2008, soient fixées de nouvelles limites de contenus en nicotine des e-cigarettes et de leurs recharges.

**10]** Les experts recommandent de porter à 18 mg/ml la concentration maximale de nicotine dans les e-liquides hors statut de médicament.

**11]** Les experts recommandent que le volume des flacons de recharge ne dépasse pas 30 ml.

**12]** Les experts recommandent de porter à 40 mg la quantité maximale de nicotine contenue dans une cartouche d'e-cigarette.

**13]** Les experts recommandent que soit créée une catégorie de « produits évoquant le tabagisme » (PET) comprenant les e-cigarettes, mais aussi : (8/9)

- les produits contenant de la nicotine qui sont ni classés comme produits du tabac, ni comme médicament ;
- les produits ressemblant à des produits du tabac, même s'ils ne contiennent pas de nicotine ;
- les produits dont l'usage ressemble à celui du tabac.

**14]** Les experts recommandent que dans le cadre de l'interdiction actuelle de la publicité indirecte en faveur des produits du tabac, l'interdiction de la publicité en faveur de l'e-cigarette soit mieux appliquée et contrô-

lée, y compris dans les points de vente.

**15]** Les experts recommandent que, comme pour les produits du tabac, la vente des e-cigarettes soit interdite aux moins de 18 ans.

**16]** Les experts recommandent que la vente des « produits évoquant le tabagisme » (PET) ne soit pas possible en France dans les supermarchés et boutiques généralistes, mais uniquement par des établissements agréés pour cette vente.

**17]** Les experts recommandent que les « produits évoquant le tabagisme » (PET) fassent l'objet d'une déclaration de mise sur le marché comportant leurs principales caractéristiques.

**18]** Les experts recommandent que soit clairement indiquée sur tous les emballages la composition des e-liquides :

- la liste de tous les composants présents à plus de 1 % avec leur grammage/ml ;
- la liste des produits posant éventuellement des problèmes de santé et de sécurité ;
- la conformité aux normes de qualité requises pour les produits pharmaceutiques et alimentaires.

**19]** Les experts recommandent que la concentration en nicotine des cartouches et des cartomiseurs remplis et scellés soit identifiable sur le produit lui-même.

**20]** Les experts recommandent que les fabricants de produits évoquant le tabagisme soient dans l'obligation de déclarer la liste des arômes et ingrédients utilisés en conformité avec le règlement d'exécution (UE) n° 793/2012 de la commission du 5 septembre 2012 et d'apporter les références disponibles sur leur innocuité à court et long terme en inhalation.

**21]** Les experts recommandent que toutes les e-cigarettes et autres produits ou accessoires évoquant le tabagisme destinés à la vente comportent un avertissement sanitaire conforme et une notice comprenant une

information standardisée et l'adresse d'un service consommateurs, et ceci qu'elles contiennent ou non de la nicotine.

**22]** Les experts recommandent que l'utilisation d'e-cigarettes et de tout « produit évoquant le tabagisme » (PET) soit interdite dans les endroits où il est interdit de fumer en modifiant l'article R3511-1 du Code de la santé publique : «... l'interdiction de fumer et d'utiliser la cigarette électronique et tout autre produit évoquant le tabagisme dans les lieux affectés à un usage collectif mentionnée à l'article L. 3511-7 du Code de la santé publique ».

**23]** Les experts recommandent que soient interdites les allégations du type « pour fumer là où c'est interdit » car c'est une incitation indirecte au tabagisme interdite par la loi.

**24]** Les experts recommandent que soient interdites toutes les promotions de l'utilisation des e-cigarettes dans des lieux non-fumeurs.

**25]** Les experts recommandent que les e-cigarettes ne soient pas utilisées par les femmes enceintes ou allaitantes du fait de l'absence de toute donnée démontrant leur efficacité et leur totale innocuité dans ces conditions.

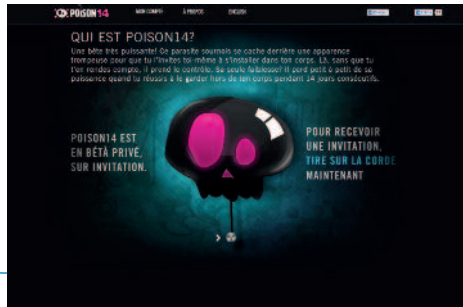
**26]** En l'absence d'études scientifiques précises sur une utilisation supérieure à 6 mois de l'e-cigarette, les experts recommandent la vigilance en ce qui concerne son utilisation prolongée, ceci aussi longtemps que des données à long terme ne seront pas disponibles.

**27]** Les experts estiment que toutes les études concernant l'efficacité de l'e-cigarette dans l'aide au sevrage tabagique et l'innocuité de son utilisation à long terme doivent être encouragées, et être totalement indépendantes des fabricants de ce produit.

**28]** Les experts recommandent que les présentes recommandations fassent l'objet d'une réactualisation régulière.

→ POISON 14

« Poison 14 », un nouveau site internet édité par le ministère de la Santé du Québec permettant d'aider les jeunes consommateurs de tabac.  
www.poison14.com/fr



→ LES PREMIÈRES FÊTES

DES ADOLESCENTS : TROIS COURTS-MÉTRAGES RÉALISÉS PAR LA FÉDÉRATION ADDICTION

LA FÉDÉRATION ADDICTION, EN PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE DE PARIS ET L'ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS D'ILE-DE-FRANCE, A RÉALISÉ TROIS COURTS-MÉTRAGES SUR LES PREMIÈRES FÊTES DES ADOLESCENTS.



Tradition séculaire et universelle, la fête n'a cessé de se transformer et de se réinventer au gré des époques. Aujourd'hui, pour beaucoup d'adolescents, elle ne constitue plus véritablement un rite de passage mais reste un exutoire et un moment propice à l'expérimentation et à la découverte de nouvelles formes de sociabilité inscrites dans une société de l'hyper-consommation et de l'hyper-stimulation. Ce film, qui s'interroge d'abord sur l'histoire de la fête et son évolution, sur son sens et son « utilité », évoque également les risques qu'elle peut entraîner pour les adolescents et propose des premiers repères éducatifs.



La Fête de la musique, la Techno parade, la Marche des fiertés, les free parties, mais aussi les rassemblements via les réseaux sociaux transforment temporairement l'espace public en espace de fête, pour danser et se défouler parfois jusqu'à l'aube. La ville devient la scène de tous les possibles et un terrain d'expériences propice aux prises de risques pour les adolescents. Comment s'organise la fête dans cet espace public? Quels modes de prévention et de régulation sont mis en place? Comment faire pour sensibiliser le jeune public? Ce film explore ce qui se joue dans cette appropriation de l'espace public par la jeunesse et donne la parole aux

professionnels qui interviennent et agissent lors de ces fêtes pour prévenir et réduire les risques.



Les premières fêtes ont souvent lieu chez les parents qui ont « libéré » l'appartement pour la circonstance. Pour les adolescents, ces soirées sont l'occasion de premières expérimentations, voire de premiers abus. Certes, la prise de risques fait partie intégrante de l'adolescence... mais comment faire pour éviter que ces soirées mémorables ne se transforment pas en premières galères? Ce film décrypte les particularités et les risques liés aux fêtes privées et propose aux parents des conseils en termes de positionnements éducatifs.

→ SITE INTERNET SUISSE «ADDICTIONS ET VIEILLISSEMENT»

Le nouveau site [www.addictions-et-vieillessement.ch](http://www.addictions-et-vieillessement.ch) regroupe les connaissances actuelles sur l'alcool et le vieillissement. Il est destiné aux personnes âgées, à leur entourage et aux professionnels qui, dans leur travail quotidien, les accompagnent ou les conseillent.

Les problèmes d'alcool sont une réalité aussi pour les personnes âgées, mais ils demeurent souvent méconnus ou mal diagnostiqués. La dépression ou l'insomnie peuvent être des indicateurs d'un problème avec l'alcool, mais sont fréquemment attribués aux complications liées à l'âge. Une consommation problématique d'alcool lors du vieillissement constitue un risque pour la santé et peut par exemple conduire à des chutes et à des troubles

cognitifs. Plus les problèmes sont pris en charge tôt, plus grandes sont les chances de modifier une consommation problématique. Le site rassemble pour la première fois les informations les plus importantes pour une compréhension aisée de cette thématique. Il vise à réduire l'abus d'alcool et ses conséquences négatives. Le contenu du site se base sur les études scientifiques actuelles ainsi que sur les opinions des personnes âgées et des professionnels du domaine. Une extension à d'autres substances et thématiques est prévue.

POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET LEURS PROCHEs

Sur ce site, les personnes âgées et leurs familles bénéficieront d'information sur les change-



ments physiologiques dus à l'âge et les conséquences liées à la consommation d'alcool. Avec le vieillissement, la teneur en eau diminue dans le corps, l'alcool est moins dilué et son effet s'accroît. S'abstenir ou avoir une consommation d'alcool à faible risque peut également contribuer à une bonne qualité de vie! Le site fournit également des informations sur les interactions problématiques entre la consommation d'alcool et les médicaments. Les proches

obtiennent des informations sur la manière de réagir face à une personne ayant des problèmes avec l'alcool et sur ce qu'ils peuvent faire pour eux-mêmes.

POUR LES PROFESSIONNEL(LE)S

Les médecins, les responsables d'institutions en charge de personnes âgées, les professionnel(le)s des soins à domicile, du travail social et des consultations trouveront dans ce site des informations, des guides et des instruments pratiques utiles à l'accompagnement et au conseil des personnes âgées. Il est important d'intervenir à tout âge en cas de problème d'alcool. Le traitement est souvent couronné de succès, surtout chez les personnes qui n'ont développé un problème d'alcool que dans la vieillesse.



→ ERANID, RÉSEAU EUROPÉEN SUR LA RECHERCHE EN MATIÈRE DE DROGUES ILLICITES

Le projet ERANID, Réseau européen sur la recherche en matière de drogues illicites, financé par l'Union européenne, a été officiellement lancé le 7 mai 2013. Ce projet qui réunit six pays constitue une avancée fondamentale vers la mise en place d'une coopération au long cours dans le champ de la recherche scientifique sur les drogues illicites. Les principaux objectifs d'ERANID sont le développement de priorités communes pour la recherche dédiée aux drogues illicites et le financement de projets de recherche collaboratifs dans ce domaine. Les pays impliqués dans ce projet sont la Belgique, la France, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni. La France y est représentée par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) ainsi que l'Institut de santé publique, rattaché à l'INSERM, et le CNRS, avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT).  
www.eranid.eu

→ **LES SALLES DE SHOOT :  
LES SALLES D'INJECTION  
SUPERVISÉES À L'HEURE  
DU DÉBAT FRANÇAIS**

PIERRE CHAPPARD,  
JEAN-PIERRE COUTERON  
200 pages  
Éditeur : La Découverte

Le débat national sur les salles de consommation à moindre risque, initié en 2009, a exacerbé les tensions entre les tenants de la "guerre à la drogue" et les partisans de la "réduction des risques", qui permet aux usagers de drogues de préserver leur santé même si ils n'arrêtent pas leur consommation. Il a révélé la fracture entre des responsables politiques nationaux tentés par la démagogie, et des élus locaux, pragmatiques, en recherche de solutions pour leurs concitoyens. Il a mobilisé des partisans de la

politique de réduction des risques bien au-delà de son milieu naturel, comme jamais depuis plus de 15 ans. Les mois de débat qui ont précédé l'élection présidentielle de 2012 ont peut-être été les plus révélateurs, autant que les pires. Malgré la multiplicité des expériences positives menées en Espagne, en Suisse, aux Pays-Bas et même au Canada, le gouvernement a dit "non" aux salles de consommation pour des raisons uniquement idéologiques.

Les villes de droite comme de gauche qui se sont engagées dans le débat ont, malgré tout, continué de travailler à leur mise en place : en formant l'opinion publique, en jouant la concertation entre les professionnels concernés ou en établissant des groupes de travail chargés de définir concrètement un projet local.



C'est le cas de villes aussi différentes que Bordeaux, Nancy, Marseille ou Paris.

Ironie du sort, une enquête récente discrédite les cinq ans de politique ultra-répressive vis-à-vis des drogues illicites que l'on vient de connaître. Si on évalue le niveau de consommation des jeunes scolarisés, la France est le

cancre de l'Union européenne. En 2011, 10 % des jeunes de 15-16 ans déclarent avoir déjà consommé au moins un produit psychoactif illicite autre que le cannabis (amphétamines, cocaïne, crack, ecstasy, LSD, héroïne ou GHB), soit deux fois plus qu'il y a dix ans.

Ce livre revient sur toutes ces années où les usagers de drogues illicites ont été les boucs émissaires d'une politique démagogique. Écrit à quatre mains par un usager de drogues activiste et un professionnel des addictions, il montre comment les salles de consommation s'inscrivent dans une politique au service de la santé de tous et au service de la citoyenneté partagée. Il est aussi un cri d'espoir, et un appel pour une politique des drogues plus humaine et plus efficace.



→ **ACCRO !**  
TOUTES LES CLEFS POUR  
SE SORTIR DES NOUVELLES  
ADDICTIONS : SEXE, INTERNET,  
SHOPPING, RÉSEAUX SOCIAUX...  
LAURENT KARILA,  
ANNABEL BENHAIEM  
Ed. Flammarion  
335 pages

Accro à un comportement visant à produire du plaisir ou à écarter une sensation de malaise intérieur, l'addict ne peut le contrôler, même s'il en connaît ses conséquences négatives. Le plaisir se dérègle, la passion devient addiction. Perte de contrôle, c'est le début du cycle infernal de l'appétit pour l'autodestruction. La famille, le couple, le réseau amical sont inévitablement touchés. « Addict », « addiction » sont des termes branchés. On les retrouve dans les films, dans la publicité, dans la mode, dans les restaurants... On est accro à tout et à n'importe quoi. Cependant, on est bien loin de cette maladie complexe, chronique, évoluant par rechutes où la souffrance est reine.

Cet ouvrage, écrit par un spécialiste des addictions et une journaliste au Huffington Post, traite des addictions comportementales et des nouveaux phénomènes de dépendance qui ont émergé dans notre société. Sexe, jeux, Internet, réseaux sociaux, bouffe, achats, travail, exercice physique... Tous nos comportements naturels sont passés en revue, pour ensuite donner toutes les clés pour en sortir.

→ **ADDICTIONS SANS  
SUBSTANCE : LE GUIDE  
REPÈRES**

Fédération Addiction.  
Addictions sans substance.  
Paris : Fédération Addiction, 2013,  
74 p.

Ce guide aborde la problématique des addictions sans substance sous l'angle de l'accueil et de la prise en charge des publics au sein du dispositif médico-social. L'objectif est d'apporter des repères sur ces prises en charge récentes, dont tout indique la nette progression.

La première partie du guide propose des contributions



d'experts du jeu pathologique et des « cyberdépendances ».

La seconde offre les résultats de la démarche participative menée sur l'année 2012 auprès de 47 centres dans 5 régions françaises. Elle est structurée selon les thématiques qui ont été abordées dans les questionnaires et lors de la phase d'entretiens sur site, à savoir : le cadrage général de l'activité « addictions sans substance » et les profils des publics accueillis ; les modalités d'accès au soin ; les principes et modalités d'accompagnement et de prise en charge ; les besoins et ressources que ces prises en charge engagent en termes de partenariat et de formation notamment.

Entre les deux parties de l'ouvrage figure un certain nombre de points de repères concernant la prévention, le rôle de l'entourage, les conséquences socio-économiques, le repérage et l'abord psychothérapeutique de ces problématiques addictives.

<http://www.federationaddiction.fr/addictions-sans-substance-le-guide-reperes-est-paru/?aid=9640&sa=0>

→ **DÉPISTAGE ET GESTION DU  
MÉSUSAGE DE SUBSTANCES  
PSYCHOACTIVES SUSCEPTIBLES  
DE GÉNÉRER DES  
TROUBLES DU COMPORTEMENT  
EN MILIEU PROFESSIONNEL.**

**RECOMMANDATIONS POUR  
LA PRATIQUE CLINIQUE.**

Société française d'alcoologie (SFA), Société française de médecine du travail.

Alcoologie et addictologie,  
Volume 35, n° 1, 2013, pp 61-92.

Fruit d'un travail collaboratif et pluridisciplinaire de plus de 3 ans, le texte court des *Recommandations pour la pratique clinique (RPC)* portant sur le "dépistage et la gestion du mésusage de substances psychoactives (SPA) susceptibles de générer des troubles du comportement en milieu professionnel", a été publié par la Société française d'alcoologie (SFA), en partenariat avec la Société française de médecine du travail (SFMT). Ces recommandations, appelées à l'origine à être labellisées par la Haute autorité de santé (HAS), seront finalement portées par les deux sociétés savantes de médecine qui ont réaffirmé ensemble, à l'occasion de la première des journées de la SFA mercredi 20 mars 2013, leur souhait de voir se renforcer les collaborations entre médecins du travail, médecins addictologues et médecins traitants, mais encore de favoriser l'accès au soin des personnes nécessitant un accompagnement. [http://www.sfalcoologie.asso.fr/download/AA2013-1\\_RPC\\_textecourt.pdf](http://www.sfalcoologie.asso.fr/download/AA2013-1_RPC_textecourt.pdf)

## \_ AGENDA

### → JOURNÉE NATIONALE DE RESTITUTION DES PROJETS RETENUS DANS LE CADRE D'APPELS À PROJETS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ RELATIFS À LA PRÉVENTION DES RISQUES ADDICTIFS ET SEXUELS CHEZ LES FEMMES

Colloque organisé par le ministère de la Santé en collaboration avec le Respadd.

**JEUDI 17 OCTOBRE 2013**

Amphithéâtre Laroque, ministère de la Santé. Programme disponible prochainement.

Plus d'information : [contact@respadd.org](mailto:contact@respadd.org)



### → 7<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TABACOLOGIE JEUDI 24 AU VENDREDI 25 OCTOBRE 2013.

CLERMONT-FERRAND, POLYDÔME.

Thème :

*De la clinique à la recherche*

Retrouvez toutes les informations relatives à ces journées sur le site [www.csft2013.fr](http://www.csft2013.fr).

Renseignements :

Sarah Bordas, PubliClin',  
84, avenue de la République,  
CS 40701,  
F-63050 Clermont-Ferrand  
Tél. : 33 (0)4 73 98 39 39  
: 33 (0)6 37 43 34 87

Fax : 33 (0)4 73 98 39 35  
[s.bordas@publiclin.com](mailto:s.bordas@publiclin.com)



### → THS 11 LES RENCONTRES DE BIARRITZ ADDICTIONS, TOXICOMANIE, HÉPATITES, SIDA

L'association Bizia, en partenariat avec la Société européenne toxicomanie hépatites Sida et l'Agence de santé publique de Catalogne, organise le colloque THS 11 du **MARDI 8 AU VENDREDI 11 OCTOBRE 2013**.

Ce colloque offrira un lieu d'échange entre les intervenants européens et internationaux sur les dernières avancées scientifiques dans les domaines des addictions, des hépatites et du Sida.  
[www.ths-biarritz.com](http://www.ths-biarritz.com)  
[ths.biarritz@gmail.com](mailto:ths.biarritz@gmail.com)

## \_ LIRE UTILE



### → DROGUES ET ADDICTIONS, DONNÉES ESSENTIELLES ÉDITION 2013

Observatoire français des drogues et des toxicomanies, Saint-Denis, 2013

Cet ouvrage collectif de 400 pages s'attache à décrire les grandes problématiques liées aux problèmes addictifs en France. Vingt ans après la mise en place de l'Observatoire les améliorations du dispositif d'information sur les

drogues permettent d'en avoir un aperçu plus précis et de mieux cerner les évolutions en cours.

*Drogues et addictions, données essentielles* réunit trois approches :

- une description par grande thématique transversale (consommation et opinions, usagers et contextes de consommation, problèmes sanitaires et sociaux, prévention, problèmes judiciaires, dépenses publiques) ;
- une analyse du cadre légal ;
- des fiches spécifiques par produits (alcool, cannabis, cocaïne et crack, hallucinogènes naturels et synthétiques, héroïne et autres opiacés, MDMA (ecstasy) et amphétamines, médicaments psychotropes non opiacés, nouveaux produits de synthèse, poppers colles et autres solvants, tabac) et sur les jeux de hasard et d'argent.

Des annexes (repères législatifs et réglementaires, lexique, repères méthodologiques, sigles, bibliographie, chronologie, présentation de l'OFDT) complètent l'ouvrage.

<http://www.ofdt.fr/ofdtdev/live/publi/dade.html>

### → RAPPORT EUROPÉEN 2013 SUR LES DROGUES DE L'OBSERVATOIRE EUROPÉEN SUR LES DROGUES ET LES TOXICOMANIES

L'OEDT publie son rapport européen 2013 sur les drogues. Il remplace l'ancien rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue en Europe, publié jusqu'ici à l'automne. Le nouveau rapport, plus synthétique et contenant de nombreuses infographies, résume les dernières tendances dans les 27 États membres de l'UE, la Norvège, la Croatie et la Turquie.

<http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/edr2013rap.pdf>

### → RAPPORT ANNUEL 2013 OEDT-EUROPOL SUR LES NOUVELLES DROGUES

Selon ce nouveau rapport conjoint, le nombre, le type et la disponibilité des nouvelles drogues en Europe ont continué à croître en 2012. 73 nouvelles drogues ont ainsi été détectées en 2012 sur le marché européen. Elles étaient au nombre de 49 en 2011, de 41 en 2010 et de 24 en 2009. La liste des substances signalées en 2012 est dominée par 30 cannabinoïdes de synthèse, des substances qui simulent les effets du cannabis.

<http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/OEDT130528AJR.pdf>

### → AUTO-PORTRAITS SOUS DROGUES : UNE SÉLECTION BRYAN LEWIS-SAUNDERS Editeur : Page Éditions



## \_ ACTUALITÉ

### → UN NOUVEAU PRÉSIDENT élu au conseil d'administration de l'observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT)

Le Docteur François Bourdillon, médecin de santé publique, chef du pôle santé publique, évaluation et produits de santé au sein du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière Charles Foix, a été élu président du conseil d'administration de l'OFDT sur proposition de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT).

Lors de cette même réunion, Jean-Pierre Couteron, psychologue clinicien au Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) de Mantes-la-Jolie (Yvelines) et président de la Fédération addiction, a été élu en tant que personnalité qualifiée au sein du conseil d'administration.

## La Lettre du Respadd

Bulletin trimestriel du Respadd  
Juin 2013 - N° 15  
ISSN 2105-3820  
96 rue Didot  
75014 Paris  
Tél : 01 40 44 50 26  
Fax : 01 40 44 50 46  
[www.respadd.org](http://www.respadd.org)  
[contact@respadd.org](mailto:contact@respadd.org)

Directeur de Publication : Anne Borgne

Directeur de Rédaction : Nicolas Bonnet

Comité de rédaction : Francine Bonfils, Nicolas Bonnet, Thomas Chihouï, Anne-Cécile Cornibert

Secrétariat : Maria Baraud, Céline Martin

Ont collaboré à ce numéro : Nicolas Bonnet, Anne Borgne, Bertrand Dautzenberg, Yann Granger, Nicolas Matenot

© Textes et visuels : Respadd 2013  
Bernard Artal Graphisme  
Imprimerie Peau

Tirage : 3 500 exemplaires